



Amédé Duran décoré de la médaille communale

C'est à l'occasion de l'apéritif offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie du 8 mai que le Maire, Alain TOUZET, a décerné la médaille communale à Amédé Duran. Conseiller municipal en son temps, éternel porte-drapeaux de la commune, toujours impliqué dans la vie du village, prêtant son aide et offrant son sourire... c'est tout cela que vient récompenser cette médaille qui l'honore.



Changement de propriétaire à la boulangerie

Que serait le village sans boulangerie ? Nous n'aurons pas à nous poser cette douloureuse question puisque Mathieu et Valérie Dubois et leurs quatre enfants ont repris l'activité que menait Guy Cabirol depuis 1987. La boutique offre déjà quelques nouveaux pains et de nouvelles pâtisseries. Les tournées de livraison à domicile continueront. La municipalité leur souhaite la bienvenue et la réussite.



Deux médaillés d'Argent à la Commune

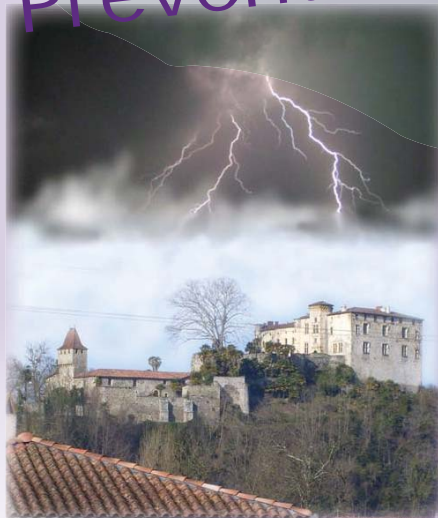
Annie ANOUILH et Jean-Michel PARENTI se sont vus attribuer la médaille d'argent du travail. Cette distinction, décernée par le Préfet et remise par le Maire au cours de la cérémonie des vœux au personnel, vient sanctionner de longues années de travail et d'investissement au service du public.



Jean-Michel PARENTI (au centre) félicité par ses collègues

Informations municipales

Prévention des risques



La commune dotée d'un PCS

La municipalité vient de faire valider son **PCS** : Plan Communal de Sauvegarde. Élaboré avec l'aide des services de la DDT, il doit permettre à la population d'identifier les risques encourus sur la commune et de connaître les consignes de sécurité pour se mettre hors de dangers.

Ils permet également aux équipes municipales en place d'être initiés aux procédures d'urgence adaptées à notre territoire.

Ce Plan Communal de Sauvegarde, imposé par l'État aux communes disposant d'un Plan de Prévention des Risques comporte le **DICRIM** (Document d'information Communal sur les risques majeurs) que la population est invitée à consulter en mairie.

D'ici peu de temps, afin de suivre les préconisations de la préfecture, une sirène d'alarme sera disposée à l'église. Elle permettrait, le cas échéant, de prévenir la population très rapidement d'un risque encouru identifiable au type de sirène.

Pour les risques liés à la météorologie deux conseillers municipaux sont déclarés «réfèrents crues et météo» auprès de la préfecture. Cette dernière les informe directement dès qu'une alerte est donnée par les services météorologiques.

La vigilance locale est alors activée et les cours d'eau sont régulièrement surveillés.

Risque de crues

Cette année est une année exceptionnelle : Beaucoup de neige cet hiver, beaucoup de pluie ce printemps... Heureusement, les températures basses ont ralenti la fonte sur les sommets et nous ont préservé d'importantes inondations. Ces trois facteurs cumulés (neige, pluie, douceur) sont ceux qui inévitablement ont causé les crues restées gravées dans notre mémoire collective.

Principaux événements ayant entraîné des dommages aux constructions et ouvrages:
- 23 juin 1875 : crue du Salat et de la Gouarège, 76 propriétaires touchés maisons granges et usines emportées

- 1883 : la partie basse de Bonrepaux est inondée plusieurs fois
- 4 octobre 1937 : crue du Salat, les maisons sont inondées jusqu'aux étages supérieurs, Prat est inondé par la Gouarège, un mariage est célébré en barque
- 1977 : très grosse crue de la Gouarège et du Salat
- 11 mai 1991 : crue du Salat, le CD 134 a subi des dégâts
- 4 octobre 1992 : débordement du Salat sur les routes, le village est isolé et les routes embourbées, une partie du mur bordant le chemin communal (de la rue Souvielle à la rue du Gélan) a été renversée par la pression de l'eau de la Gouarège.
- 3 décembre 1995 : les RD 134 et 34 sont inondées, la Gouarège a barré la route d'accès à Prat-Bonrepaux, le mur servant de digue à côté de la scierie a cédé, le village a été inondé.

(Extrait du dicrim)

Prat-Bonrepaux

ARIEGE
Midi-Pyrénées



feux de forêt



transport de marchandises dangereuses



mouvement de terrain



inondation



phénomène lié à l'atmosphère



sismicité zone 3



risques industriels

en cas de danger ou d'alerte

1. abritez-vous

2. écoutez la radio

Station France Info Foix-105.2 Mhz
Station Fun Radio Pamiers-94,6 Mhz
Station Radio Couserans Saint-Girons-94.7 Mhz
Station Radio Montalou Tarascon-90.7 Mhz
Station Radio Oxygène Pamiers - Basse Ariège-94.2 Mhz
Station Radio Transparence -93.7 Mhz

3. respectez les consignes

> n'allez pas chercher vos enfants à l'école

(Extrait du DICRIM - risques et consignes de sécurité)

Des risques bien réels...



Cela n'arrive pas qu'aux autres, ailleurs... Cette dernière année, deux événements majeurs se sont produits sur le territoire de notre commune : À Bonrepaux, un affaissement de terrain a provoqué une vague de boue de plus d'un mètre de haut qui a emporté des blocs de pierre et arraché des arbres, finissant sa course en traversant le chemin avant de se jeter dans le ruisseau du Barbut.

Dernièrement, ce sont des dizaines de mètres cubes de roches qui se sont détachées des falaises surplombant le stand de tir (photo de gauche). Si heureusement ces deux événements n'ont fait aucune victime, les dégâts matériels furent importants.

Prévention, l'affaire de tous

La prévention des inondations engage chacun de nous et en particulier les riverains des abords des cours d'eau. Ces derniers doivent être dégagés de tout embâcle qui pourrait gêner l'écoulement des eaux. De même, il est interdit d'entreposer ou de stocker tous matériaux ou autre à proximité des ruisseaux et rivières. Ces barrages artificiels peuvent aggraver les inondations et provoquer de dangereuses vagues en cas de rupture.

Parfois, un simple orage peut générer une inondation localisée. Le débouchage des grilles d'absorption des eaux pluviales qui s'encroûtent de feuilles et de branches au moment de l'averse peut parfois suffire à prévenir.



(La Gouarège en crue juin 2013)



Pour en savoir plus, consultez :
- En Mairie, le DICRIM
- Sur internet : www.prim.net